

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous grâce :

- au formulaire en ligne
- via le guichet unique de votre Mairie **0467477232**
- ou par inscription téléphonique au : **0800 88 11 77**
 - Appel gratuit depuis un poste fixe

Du lundi au vendredi 8h30- à 12h30 / 13h30- à 17h

Pensez à sortir vos conteneurs ou vos déchets encombrants la veille au soir de la collecte (ou avant 19h pour les collectes du soir).

Ce qu'on peut mettre / ne pas mettre

Rappel : Le service de collecte des encombrants est un service GRATUIT.

- **Ce qu'on peut mettre**

La literie, le mobilier, l'électroménager, l'audiovisuel, les équipements sanitaires, les équipements de puériculture, portes, fenêtres, planches, outillage, équipements de jardin, vélos, équipements de loisir, ferraille, palettes, emballages volumineux...

- **Ce qu'il ne faut pas mettre**

Tous les déchets ménagers spéciaux, les acides, les solvants liquides : diluants, détachants, les produits pâteux : peintures, huiles, les pneus, les batteries et les déchets résultant de travaux importants (terre, gravats, ciment, etc.).

Carte des points propreté

Les encombrants doivent prioritairement être apportés dans l'une des 20 déchèteries (Points Propreté) du territoire de la Métropole, proche de chez vous (Pignan par exemple).



Vous pouvez y déposer vos objets encombrants, vos huiles non végétales, végétaux, piles, les matériaux de construction et gravats, batteries de voitures ainsi que les déchets toxiques ménagers : solvants, dissolvants, peintures, tubes et lampes "néon", appareils électriques, textiles usagers...



Attention, les points propreté sont fermés les jours fériés.